



Message from the CCA Board of Directors - ARCAN-L Code of Conduct

Dear Colleagues:

Arcan-l is administered by the Canadian Council of Archives (CCA). It is an unmoderated listserv. Despite the listserv being unmoderated, a Code of Conduct was recently developed at the request of subscribers. This Code was circulated and is now in effect. A copy of the Code can be found here:

http://archivescanada.ca/uploads/files/Documents/ARCANL_policies_code_of_conduct_EN.pdf

When messages are sent to Arcan-l, they are automatically delivered directly to subscribers 24 hours a day when sent from a verified subscriber address. To avoid spam or “bot” posts from new subscribing email addresses, first messages from new subscribers, as well as messages sent to the listserv that are copied to a new subscriber, must be approved by the listserv administrator (CCA). This is done once or twice a day, Monday to Friday, during regular business hours.

Since Friday, posts from a new subscriber email address (and posts copied to that new address) were either bounced or automatically held by the server, pending approval by CCA. A pending post was brought to our attention, retrieved from the server and reviewed against the Code. This is unusual, however warranted, given the nature of recent discussions on the listserv. Some of these message(s) crossed the line of courteous discourse. We have been in touch with the individuals involved and CCA has unsubscribed one of the email addresses associated with the messages violating the Code.

CCA will be releasing the message that was pending, as it was already made public through other communication channels and because under regular circumstances the administrator does not moderate, pre-screen or filter subscriber emails posted to the listserv. Messages that violate the Code are identified as such after posting.

We want ARCAN-L, our listserv community, to be a welcoming and constructive environment. Individuals, institutions and organizations involved in archives, records and information management, academic, heritage and cultural sectors are invited to use the listserv. All communications must reflect appropriate content and standards of professionalism. The administrator relies upon subscribers to ensure that their listserv submissions are appropriate. The administrator, owner and/or hosting institution accept no responsibility for the opinions and information posted by subscribers; however, in keeping with the Code, Policies and Guiding Principles, we will undertake appropriate measures to ensure the integrity of this community channel.

Thank you all for subscribing to Arcan-l. We look forward to your continued participation and collaboration.

Sincerely,

Joanna Aiton Kerr

Chair, Canadian Council of Archives



Message du Comité de direction du CCA – Code de conduite d'ARCAN-L

Chers collègues,

Arcan-I est administré par le Conseil canadien des archives (CCA). Il s'agit d'une liste sans modérateur. Bien que la liste de diffusion ne soit pas modérée, un Code de conduite a récemment été élaboré à la demande des abonnés. Ce Code a été distribué et est maintenant en vigueur. Une copie du Code peut être consultée ici: http://archivescanada.ca/uploads/files/Documents/ARCANL_policies_code_of_conduct_FR.pdf

Lorsqu'un message est envoyé à Arcan-I, il est distribué directement aux abonnés de façon automatique, et ce 24 heures sur 24, à condition de provenir d'une adresse d'abonné vérifiée. Afin d'éviter les pourriels ou les messages de "bot" provenant de nouvelles adresses inscrites, les premiers messages de nouveaux abonnés, ainsi que les messages envoyés à la fois à la liste de diffusion et en copie conforme à un nouvel abonné, doivent être approuvés par l'administrateur de la liste de diffusion (CCA). Ce processus est effectué une ou deux fois par jour, du lundi au vendredi, pendant les heures normales d'ouverture.

Depuis vendredi, les messages provenant d'une nouvelle adresse électronique d'abonné (et les messages copiés à cette nouvelle adresse) ont été soit rejetés par le système (« bounce »), soit automatiquement retenus par le serveur, en attendant l'approbation du CCA. Un message en attente a été porté à notre attention, récupéré sur le serveur et examiné à la lumière du Code, ce qui est inhabituel mais justifié, étant donné la nature des récentes discussions sur la liste de diffusion. Certains de ces messages ont dépassé les limites du discours courtois. Nous avons communiqué avec les personnes concernées, et le CCA a désabonné l'une des adresses électroniques associées aux messages violant le Code.

Le CCA diffusera le message en attente, car il a déjà été rendu public via d'autres moyens de communication et parce que, dans des circonstances normales, l'administrateur ne modère, ne vérifie ni ne filtre les messages des abonnés de la liste de diffusion. Les messages qui enfreignent le Code sont identifiés comme tels après leur publication.

ARCAN-L, notre communauté de liste de diffusion, se veut accueillante et constructive. Les personnes, institutions et organisations intervenant dans les domaines de la gestion des archives, des documents et de l'information, du milieu universitaire, du patrimoine et de la culture sont invitées à utiliser la liste de diffusion. Toutes les communications doivent donc refléter un contenu approprié et être professionnelles. L'administrateur s'en remet aux abonnés pour que les échanges sur leur liste de diffusion soient appropriés. L'administrateur, le propriétaire et/ou l'institution d'hébergement n'accepte aucune responsabilité à l'égard des opinions et de l'information affichées par les abonnés. Cependant, conformément au Code, aux politiques et aux principes directeurs, nous prendrons les mesures appropriées pour assurer l'intégrité de ce moyen de communication communautaire.

Merci à tous de vous être abonnés à Arcan-I. Nous nous réjouissons de votre participation et de votre collaboration future.

Sincèrement,
Joanna Aiton Kerr
Présidente, Conseil canadien des archives